



**Maison communale
Rue Martin Sandron 114
5680 – Doische**

**CONVOCAATION
DU CONSEIL COMMUNAL**

Doische, le 26 avril 2017

Le Collège Communal a, conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (85, 86 et 87 de la nouvelle loi communale), l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le **04 mai 2017 à 19 heures 00** à la Maison communale, Salle du Conseil.

Ordre du jour

SEANCE PUBLIQUE

1. Patrimoine - Vente d'un terrain communal à 5680 Niverlée, cadastré section B 407 k - Contenance : 3ha 11a 41ca - Approbation de l'offre retenue
2. Patrimoine - Vente d'un terrain communal à 5680 Niverlée, cadastré section A 404 d - Contenance : 35a 07ca - Approbation de l'offre retenue
3. Jeunesse - Voyage des Famille 2017 - Définition des modalités d'organisation et détermination de la quote-part des participants : Approbation
4. Finances - F.E. Gimnée - Compte 2016 : Approbation
5. Finances - F.E. Gochenée - Compte 2016 : Approbation
6. Finances - F.E. Matagne-la-Grande - Compte 2016 : Approbation
7. Finances - F.E. Matagne-la-Petite - Compte 2016 : Approbation
8. Finances - F.E. Romerée - Compte 2016 : Approbation
9. Finances - F.E. Niverlée - Compte 2016 : Approbation
10. Culture - Mérite Culturel 2016 - Information

11. Sport - Mérite Sportif 2016 - Information

HUIS CLOS

12. Personnel - Demande de pension d'un employé d'administration D3 - Date de prise de cours : 01 avril 2018 - Prise d'acte
13. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Augmentation de cadre en cours d'année scolaire. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 13 périodes/semaine - Du 20/3/2017 au 30/6/2017. Ratification délibération Collège communal du 21/3/2017.
14. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Emploi vacant. Ratification délibération Collège communal du 8/3/2017.
15. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 13 périodes/semaine - Du 4/03/2017 au 30/06/2017. Ratification délibération Collège communal du 8/3/17.
16. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 5 périodes/semaine - Du 20/03/2017 au 30/04/2017. Ratification délibération Collège communal du 21/3/17.
17. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 8 périodes/semaine - Du 20/03/2017 au 30/06/2017. Ratification délibération Collège communal du 21/3/17.
18. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 12 périodes/semaine - A partir du 6/03/2017. Ratification délibération Collège communal du 8/3/17.
19. Personnel enseignant - Ecole communale de Doische. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 8 périodes/semaine - Du 4/03/2017 au 30/06/2017. Ratification délibération Collège communal du 8/3/17.

Par le Collège,

**Le Directeur général,
Sylvain Collard**

**Le Bourgmestre,
Pascal Jacquiez**